

LANCEMENT DE LA SUBVENTION DE L'UNION EUROPEENNE DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE L'OFFRE ET DEVELOPPEMENT DE L'ACCES AUX SOINS DE SANTE « PRODS » EN FAVEUR DU RESEAU FEDECAME EN DETE DU 26 MARS 2019.

1. Contexte

La stratégie du Système National d'Approvisionnement en Médicaments Essentiels (SNAME) est l'accent sur l'amélioration du système de distribution de Médicaments Essentiels Génériques (MEG). Cette amélioration comprend la réorganisation de la FEDECAME qui doit jouer un rôle prépondérant dans la coordination des Centrales de Distribution Régionale (CDR).

La FEDECAME a été créée pour fédérer les CDR et centraliser la fonction achat de ses membres. Le Conseil d'Administration de la FEDECAME est responsable de la gestion de l'ASBL et délègue sa gestion quotidienne au Secrétaire Général. Ainsi, la mission de la FEDECAME est d'effectuer les achats de médicaments pour le compte des CDR tout en garantissant la qualité de ces intrants jusqu'à la livraison aux CDR. Le Secrétaire Général de la FEDECAME est chargé de la coordination des CDR et des achats de médicaments. Il est ainsi responsable du BCAF.

Il est important de noter qu'à sa création, la FEDECAME n'assumait pas de responsabilité hiérarchique vis-à-vis des CDR et la coordination de leurs activités s'est révélée nonopérationnelle.

Actuellement, la FEDECAME connaît les faiblesses qui doivent être surmontées.

La réorganisation du système d'approvisionnement dans son ensemble s'articule autour de la réorganisation de la FEDECAME et de la structuration du BCAF. Un BCAF fonctionnel a un impact positif sur le système d'approvisionnement et une FEDECAME restructurée a un effet sur le fonctionnement du réseau des CDR en tant que système. Le Secrétariat Général a un rôle de coordination des CDR tandis que le BCAF déploie sa fonction achat à travers le pays avec une organisation efficace de la logistique de répartition par CDR.

La subvention de l'Union Européenne à la FEDECAME appuie la restructuration de la FEDECAME en assurant la séparation du rôle technique du BCAF du Secrétariat Général de la FEDECAME. Pour y arriver, la FEDECAME a jugé utile de passer en revue ses statuts pour une définition et un rappel explicite des rôles, responsabilités et fonctionnement des instances de la Fédération : Conseil d'Administration, Secrétariat Général, CDR membres etc. ; parallèlement, redéfinir la structure et le cadre organique.

Par ailleurs, en synergie avec d'autres partenaires, la FEDECAME est en cours de finalisation de son Business Plan 2019-2022 ainsi que son Plan stratégique 2019-2022 qui permettront à la FEDECAME de remplir pleinement la mission lui conférée par l'Etat Congolais.

En vue d'assurer une large diffusion de l'apport de l'Union Européenne dans son appui au renforcement du réseau FEDECAME, il a été décidé de procéder à l'organisation en date du **mardi 26 mars 2019** dans la salle des réunions du Centre de la Reine de la Paix à Kinshasa Gombe, d'une journée de lancement de ce projet auprès des services du Ministère de la santé, de ses partenaires et autres acteurs du secteur de la santé et du médicament en particulier.

L'objectif de cet atelier était d'assurer la visibilité du projet pour une sensibilisation de toutes les parties prenantes et partenaires du SNAME sur les efforts fournis par l'UE dans le cadre du FED 11 au renforcement institutionnel et opérationnel de la FEDECAME.

A cet effet, les objectifs poursuivis au cours de cette séance étaient de :

- Présenter le projet de subvention ainsi que ses axes prioritaires et ses activités pour sensibiliser tous les partenaires ;
- Obtenir l'adhésion des partenaires pour une synergie d'actions d'accompagnement de la FEDECAME en vue de l'atteinte des objectifs lui assignés dans ce projet ;
- Partager avec les partenaires leurs attentes et leurs contributions en rapport avec le développement de la FEDECAME et de son réseau des CDR.

Les exposés ont tourné sur :

- La présentation du Plan stratégique du Système National d'approvisionnement en Médicament Essentiels 2018-2020, par le Directeur du Programme National d'Approvisionnement en Médicaments (PNAM) ;
- Une brève présentation de la FEDECAME par son Secrétaire Général ;
- La présentation du PRO DS par le Coordonnateur du projet au niveau de la D.E.P. ;
- Un complément d'informations par le Délégué de l'Union Européenne.

A la fin de cet atelier, un cocktail et un repas ont été offerts aux participants.







Dr Serge NGAÏMA, Administrateur de la CAMESKIN et Représentant du P.C.A. de la FEDECAME



Jean Claude DEKA LUNDU, Secrétaire Général de la FEDECAME



Pharmacien Donat KABAMB, Directeur de la Direction de la Pharmacie et du Médicament (D.P.M.)



Docteur Michel MOLOHWE, Représentant de l'Union Européenne



